

# REUNION DU 19 DECEMBRE 2016

**Présents : Tous**

**Secrétaire de séance : Patricia MIVIELLE.**

**Compte rendu de la réunion du 7 Novembre 2016** : après lecture ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

**Point sur la situation budgétaire** : le maire présente l'état de consommation des budgets au 16 décembre. En section de fonctionnement compte tenu des factures à recevoir et des recettes restant à réaliser, le montant des dépenses est estimé à 267 000 € et celui des recettes à 290 000.€

En section d'investissement, il s'avère nécessaire d'ouvrir des crédits supplémentaires afin de payer des reliquats de factures de travaux et des plantations d'arbres dans le bourg.

**Décision modificative** : il s'agit d'un virement de crédit de 5 500 € entre l'opération 59 « Extension de réseaux » et l'opération 57 « Aménagement Bourg ». Le conseil valide cette modification.

**Vœux à la population** : la date du 15 janvier est retenue. Un apéritif clôturera cette manifestation.

**Repas des Aînés** : le maire demande si ce repas doit être reconduit. Il ressort du débat que :

le but de cette manifestation est de permettre aux aînés de se rencontrer, mais que la participation est en baisse régulière alors que la base de population potentiellement concernée est en augmentation, les possibilités de rencontre pour les aînés existent à travers les après-midi récréatifs organisés chaque mois, il serait préférable de proposer une manifestation visant à rassembler toutes les générations.

Le conseil est unanime pour ne plus organiser ce repas et pour proposer un moment de rencontre ouvert à tous.

## **Informations / Questions Diverses.**

**Immeuble bourg** : au vu de l'étude réalisée par l'architecte, le conseil valide la démolition totale de la grange et du four à pain. Il est convenu de réaliser cette démolition si possible dès le printemps afin d'avoir une meilleure visibilité sur les possibilités d'aménagement de la façade sud du bâtiment. L'architecte sera mandaté courant janvier pour mener cette première consultation.

**Révision de la Carte Communale** : aucune remarque n'a été formulée à l'occasion de l'enquête publique ; le commissaire enquêteur a délivré un avis favorable ; la Communauté de Communes a approuvé le projet de révision lors de sa séance du 15 Décembre. Le dossier est transmis au Préfet pour prise du décret d'approbation et d'application.

**Bulletin municipal** : le prochain numéro sera distribué entre les fêtes.

**Electricité** : le Syndicat a prévu de réaliser en 2017 le renforcement du réseau entre le poste du lavoir et le bourg.

**Voirie communautaire** : la Communauté de Communes a demandé le recensement des propriétaires de parcelles boisées dont les plantations gagnent sur le domaine public.

**Stade** : la haie côté route a été arrachée. Faut-il la remplacer ? Par une clôture ? Par une barrière basse ? Par une haie arbustive ? Un avis sera pris auprès d'Arbres et Paysages 33.

**MDA 33** : une Maison Des Adolescents vient d'ouvrir à La Réole; cette structure associative a pour but d'accueillir les adolescents en difficulté et leur famille. L'information sera insérée dans le bulletin municipal.

La séance est levée 23h35.